



Progression temporaire des effectifs lycéens et apprentis

Les projections démographiques des effectifs de lycéens et apprentis conduiraient à une population de 163 600 lycéens et apprentis à l'horizon 2025, soit 1 000 de plus qu'en 2014. Cette hausse, éphémère, reposerait uniquement sur les naissances nombreuses du début des années 2000. Les évolutions seraient différentes selon les territoires : par exemple, la zone d'emploi de Dunkerque compterait 750 élèves de moins d'ici 2025 tandis que celle d'Arras en gagnerait 550. Ces différences s'expliquent par des facteurs démographiques propres à chaque territoire mais aussi par l'attractivité et l'offre spécifique de formation de certains territoires. En effet, tous les lycéens n'étudient pas à proximité de leur domicile et certaines zones d'emploi, comme Saint-Omer, Lille et Arras, attirent tous les jours de nombreux lycéens qui n'y résident pas. Le nombre de lycéens dépendra également des comportements en matière de poursuite d'étude. La région se caractérise aujourd'hui par des sorties plus précoces du système scolaire sans insertion professionnelle ni baccalauréat. Une réduction simulée progressive de ces sorties pour atteindre le niveau national actuel conduirait la région à accueillir 1 800 lycéens supplémentaires d'ici 2025.

David Desrivierre, Benoît Werquin

Depuis les lois de décentralisation du début des années quatre-vingt, la responsabilité du service public d'éducation est portée conjointement par l'État et les collectivités territoriales. Cette étude propose un exercice de prospective sur la démographie des lycéens pour accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en direction de la jeunesse. Elle est destinée à alimenter les réflexions sur l'évolution du réseau des établissements scolaires et de leur capacité d'accueil et de fonctionnement. Elle permet également d'appréhender les besoins futurs dans chacun des territoires de la région et de mesurer l'impact qu'aurait une réduction du nombre de personnes sorties du système scolaire sur la population lycéenne.

En 2025, la région Nord-Pas-de-Calais compterait 163 600 lycéens et apprentis si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (*encadré*). Par rapport à la population lycéenne de 2014 (162 600 personnes), la hausse de 1 000 jeunes ne représenterait qu'un accroissement annuel

moyen de 0,06 % sur la période. Cependant, deux périodes distinctes se succèderaient (*figure 1*). Entre 2014 et 2017, le nombre de

lycéens progresserait fortement, sous l'effet de l'arrivée au lycée des enfants nés durant le pic de naissance de l'an 2000. Ensuite,

1 Une croissance marquée jusqu'en 2017

Évolution des effectifs lycéens de 2014 à 2025 à l'échelle régionale



Source : Rectorat, Conseil régional, DRAAF - bases élèves 2014, Insee Omphale scénario tendanciel.

le retour à la normale des naissances à partir de 2003 conduirait à un tassement des effectifs lycéens en 2017-2018 suivi d'une relative stabilisation.

L'importance des déterminants démographiques

Depuis plusieurs décennies, la population des femmes en âge de procréer diminue dans la région, en raison d'un déficit migratoire. À fécondité inchangée, cela se traduit par une baisse des naissances et, *in fine*, par une baisse de la population en âge d'être au lycée. Sur la période 2014-2025, la baisse de la population des mères est en partie compensée par une hausse de la fécondité et un choc des naissances au début des années 2000 (*figure 2*).

Ces naissances nombreuses dynamisent avec 15 à 20 ans de décalage les effectifs lycéens. Malgré un retour à la normale des naissances à partir de 2003, le niveau des naissances reste plus élevé en 2008 et 2009 qu'en 1997-1999. Transposé aux effectifs lycéens correspondants, les effectifs seraient donc plus nombreux en 2025 qu'en 2014. Toutefois, après 2025, en raison de la baisse du nombre de mères potentielles, les effectifs lycéens se réduiraient à nouveau pour s'établir à un niveau inférieur à celui constaté en 2014.

Forte progression des effectifs lycéens à Arras et Lille

L'évolution des effectifs lycéens entre 2014 et 2025 masquerait cependant des évolutions contrastées entre les zones d'emploi de la région (*figure 3*). Ainsi, la zone d'emploi de Dunkerque, en décroissance démographique, perdrait près de 750 lycéens entre 2014 et 2025. Les effectifs lycéens baisseraient également assez fortement dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer et, avec une ampleur plus limitée, dans celles de Douai, Maubeuge et Berck-Montreuil. À l'inverse, Arras (+ 550 lycéens) et Lille (+ 400) apparaîtraient comme les plus dynamiques. La hausse serait également marquée, dans une moindre mesure, sur les zones d'emploi de Béthune-Bruay, Roubaix-Tourcoing et Cambrai.

Ces différences s'expliquent par des évolutions démographiques locales elles-mêmes très différentes d'un territoire à l'autre. L'effet stabilisateur temporaire résultant de la hausse passée des naissances permet parfois de dépasser l'effet de la baisse du nombre de femmes ; dans d'autres cas, il ne fait qu'en limiter l'impact. Ainsi, la hausse serait plus marquée sur la zone d'emploi d'Arras que sur celle de Lille (+ 0,43 % contre + 0,11 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2025) en dépit d'une population de lycéens et d'apprentis trois fois plus faible (respectivement 11 600 et 33 200 en 2014). Cette différence s'explique par une

évolution démographique plus favorable sur la zone d'emploi d'Arras : la population résidente âgée de 14 à 22 ans augmenterait de + 0,61 % en moyenne annuelle entre 2014 et 2025 contre + 0,01 % pour celle de Lille.

Lille, Arras, et Saint-Omer accueillent de nombreux lycéens n'y résidant pas

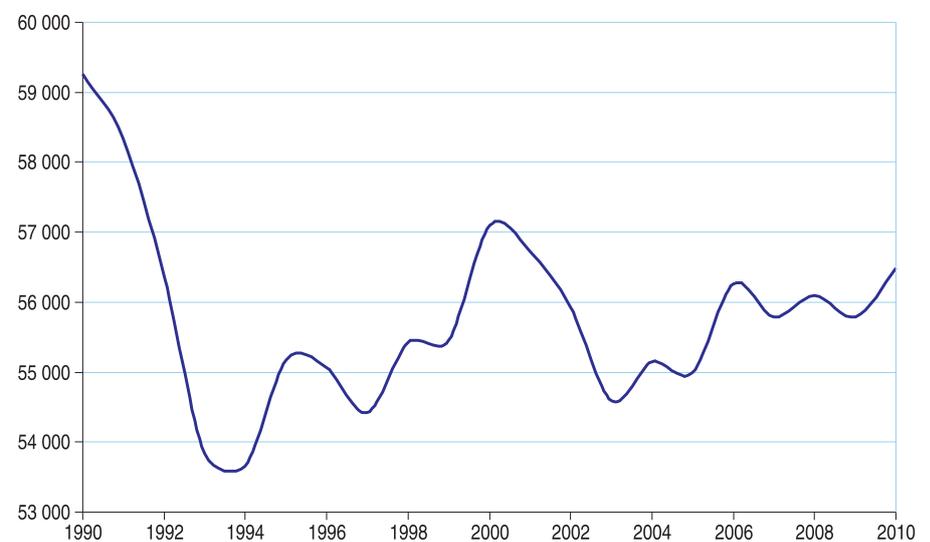
À un niveau géographique fin, le nombre de lycéens dépend bien évidemment de facteurs démographiques, comme à l'échelle régionale. Il dépend aussi des lieux de scolarisation des lycéens. Si les mouvements entre le lieu de résidence et le lieu d'étude sont relativement limités entre le Nord-Pas-de-Calais et les

autres régions ou l'étranger, ils peuvent être nettement plus importants au sein de la région entre les territoires (*figure 4*).

Certaines zones d'emploi occupent une position centrale dans l'organisation des flux de lycéens à l'intérieur de la région : Saint-Omer, Lille et Arras. Même s'il existe généralement des flux dans les deux sens, le solde des navettes domicile - étude est largement positif pour ces territoires. Ainsi, la zone d'emploi de Saint-Omer compte près de 119 lycéens scolarisés pour 100 lycéens résidents, les lycéens provenant de la plupart des zones contiguës. De même, les zones de Lille et d'Arras accueillent près de 113 lycéens scolarisés pour 100 lycéens

2 Un pic en l'an 2000

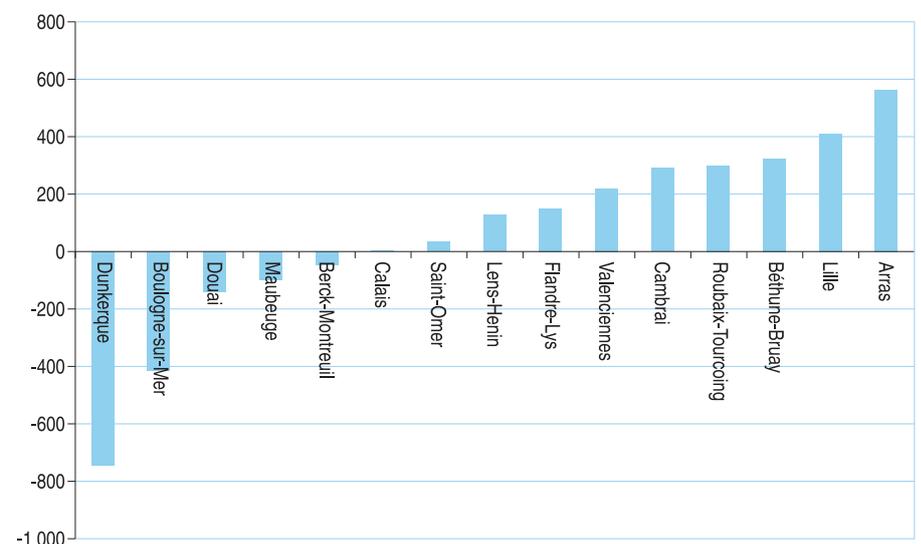
Évolution des naissances entre 1990 et 2010



Source : Insee, État civil.

3 550 lycéens supplémentaires à Arras

Évolution des effectifs lycéens par zone d'emploi à l'horizon 2025



Source : Rectorat, Conseil régional, DRAAF - bases élèves 2014, Insee Omphale scénario tendanciel.

résidents. Dans le cas de Lille, les principaux flux proviennent des zones de Roubaix-Tourcoing (près de 4 000, soit 23 % des lycéens résidant dans ce territoire) et de Flandre-Lys (un peu plus de 1 000 lycéens, soit 19 % des lycéens). À l'inverse, le solde des navettes domicile - étude est fortement négatif pour Béthune-Bruay (83 lycéens scolarisés pour 100 lycéens résidents) et Berck-Montreuil (86 lycéens scolarisés pour 100 lycéens résidents). C'est également le cas, dans une moindre mesure, pour les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Maubeuge et Lens-Hénin.

L'enseignement professionnel plus présent en Nord-Pas-de-Calais

La population lycéenne est répartie en quatre filières d'enseignement secondaire : l'enseignement agricole, l'apprentissage, l'enseignement général et technologique et l'enseignement professionnel. La région se singularise par l'importance de l'enseignement professionnel. Ainsi, les lycéens inscrits dans l'enseignement professionnel représentent 38 % des effectifs hors apprentissage et agriculture, contre 30 % en France métropolitaine. À l'inverse, les lycées d'enseignement général ou technologique accueillent 62 % des effectifs (contre 70 % en France métropolitaine).

Cette répartition par filière est assez hétérogène à une échelle locale. Dans les zones d'emploi de Calais et de Lens-Hénin, la filière professionnelle est particulièrement bien implantée et accueille plus de 40 % des lycéens. Dans la zone d'emploi de Lille, les lycéens s'orientent nettement plus vers la filière générale et technologique. La filière agricole regroupe près de 14 % des effectifs dans la zone de Berck-Montreuil. Enfin, l'apprentissage est plus implanté dans les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, Arras ou Cambrai, avec une part supérieure à 14 %.

À l'horizon 2025, à choix d'orientation inchangés (scénario tendanciel), l'enseignement professionnel régional accueillerait 54 900 élèves, soit 34 % des effectifs. La filière générale et technologique abriterait 89 700 élèves, soit 55 % des lycéens. En revanche, si la part de l'enseignement général et technologique progressait en Nord-Pas-de-Calais pour atteindre la valeur observée en France en 2014 (effet de convergence), alors cette filière rassemblerait 61 % des effectifs en 2025. Les lycées généraux ou technologiques devraient alors accueillir, par rapport au scénario tendanciel, près de 10 000 lycéens supplémentaire d'ici 2025, au détriment des lycées professionnels.

Des sortants plus précoces et plus fragiles

En 2014, en Nord-Pas-de-Calais, 75 % des jeunes de 14 à 22 ans sont scolarisés, soit une proportion inférieure de 2,5 points à celle

observée à l'échelle nationale (figure 5). Un quart des jeunes sont donc non scolarisés. Certains d'entre eux sont en emploi ou détiennent un diplôme favorisant une insertion professionnelle (14 %). À l'inverse, d'autres sont sans emploi et possèdent un niveau de diplôme faible, inférieur au baccalauréat (11 %). Ces jeunes sont ainsi particulièrement fragiles et constituent un public cible de nombreuses politiques publiques (lutte contre le décrochage scolaire, insertion professionnelle). C'est un véritable enjeu pour la région car ils sont surreprésentés en Nord-Pas-de-Calais : la part des jeunes non scolarisés sans baccalauréat ni emploi est plus élevée de trois points dans la région par rapport au niveau national.

À l'horizon 2025, si la part de la population non scolarisée diminuait dans la région pour atteindre celle observée en France métropolitaine en

2014, la région compterait 165 400 lycéens en 2025, contre 163 600 pour le scénario tendanciel.

La hausse des effectifs scolarisés concernerait l'ensemble des zones d'emploi de la région. Toutefois, la hausse serait plus marquée dans la zone de Lille (+ 350 lycéens en 2025) et, dans une moindre mesure, dans celles de Roubaix-Tourcoing (+ 200), de Valenciennes (+ 170), de Lens-Hénin (+ 140) et d'Arras (+ 140).

Le recul de la non-scolarisation aurait un effet assez limité sur la population lycéenne scolarisée dans la région (1 800 élèves supplémentaires). Cela s'explique par le fait que la plupart des jeunes non scolarisés sont âgés de plus de 18 ans. La baisse de la population non scolarisée se traduirait ainsi principalement par une hausse du nombre de jeunes insérés sur le marché du travail ou en parcours d'études post bac.

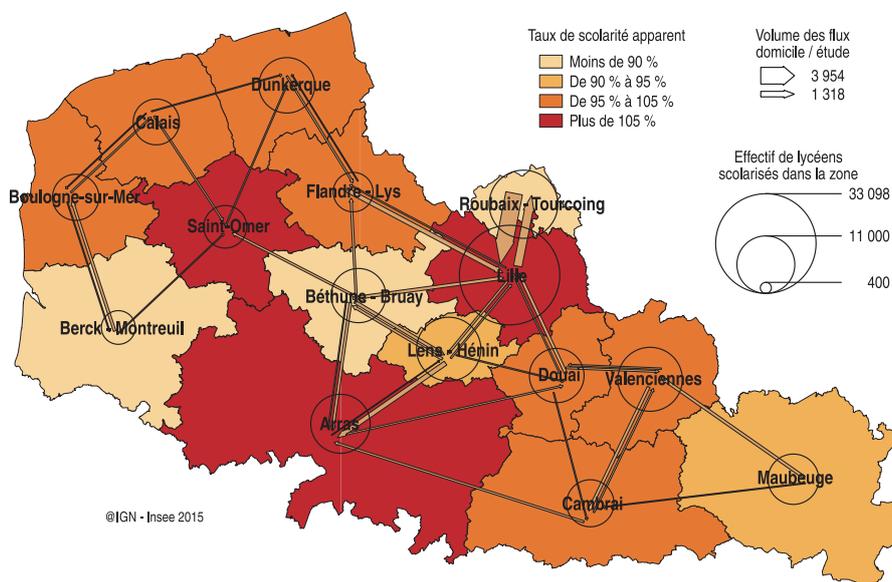
Définitions :

Taux de scolarité apparent : Rapport entre les effectifs scolarisés d'un territoire donné au 01/09/2014 et le nombre de personnes résidant sur ce même territoire au 01/01/2011 (pour chaque âge de 14 à 22 ans, de manière détaillée).

Non scolarisés sans Bac ni emploi : personnes non scolarisées n'ayant pas eu le baccalauréat (n'ayant pas mené à terme leurs études de second cycle), et étant inactives ou au chômage, c'est-à-dire non insérées sur le marché du travail.

4 Lille, Arras et Saint-Omer, terres d'accueil de lycéens

Mobilités des lycéens en 2014 à l'échelle des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais



Source : Rectorat, Conseil régional, DRAAF - bases élèves 2014, Insee Omphale scénario tendanciel.

5 Moins de scolarisés dans la région

Décomposition de la population résidente en 2011

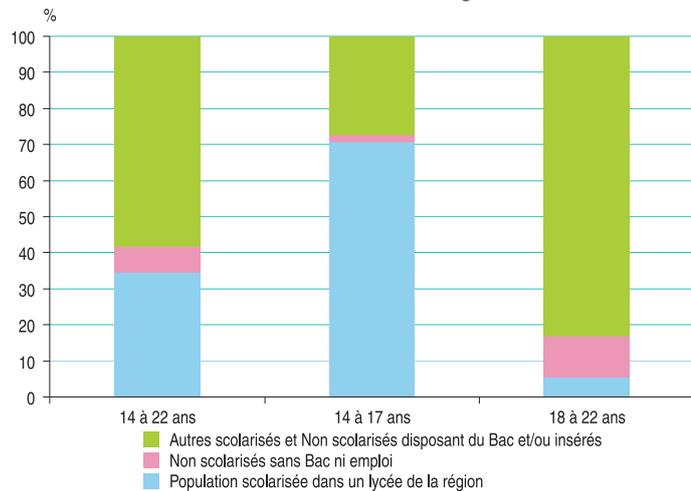
Population	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
	En %	En %
Population scolarisée	75,3	77,8
Non scolarisés disposant du Bac et/ou insérés	14,1	14,9
Non scolarisés sans Bac ni emploi	10,6	7,3

Source : Insee, recensement de la population 2011.

Chez les jeunes de 14 à 17 ans, le nombre de lycéens augmenterait de 1 260 tandis que celui des jeunes non scolarisés sans bac ni emploi baisserait de 2 300 (figure 6). Parallèlement, chez les 18-22 ans, la contraction du nombre de jeunes non scolarisés sans bac ni emploi serait nettement plus marquée (- 12 700) et la hausse du nombre de lycéens plus modérée (+ 550). Dans ce contexte, l'accompagnement des jeunes non scolarisés lors de leur insertion sur le marché du travail ou tout au long de leur vie active par la formation sera ainsi un véritable enjeu pour la région. ■

6 Un enjeu pour l'insertion des plus de 18 ans

Impact du scénario alternatif en 2025 selon la classe d'âge



Note : les données sur la population scolarisée dans un lycée de la région sont exprimées au lieu de scolarisation alors que les deux autres catégories sont exprimées au lieu de résidence.

Encadré : champ de l'étude et hypothèses des deux scénarios tendanciel et alternatif

Le champ de l'étude : les lycéens et apprentis correspondent aux personnes, âgées de 14 à 22 ans, qui sont inscrits dans un établissement public ou privé sous contrat du second cycle du second degré (agricole, général et technologique, professionnel, en voie scolaire ou en apprentissage). Sont ainsi exclus les lycéens privés hors contrat et les formations post-Bac.

Les hypothèses démographiques communes aux deux scénarios : la fécondité est supposée constante sur l'ensemble de la période de projection, de même que les quotients de migrations résidentielles. Les quotients migratoires ont été ajustés de manière à caler les projections démographiques sur les derniers chiffres de recensement disponibles.

Les hypothèses sur les taux de scolarisation : le scénario tendanciel est fondé sur la décomposition de la population résidente par sexe, âge et zone de résidence observée en 2011. Le scénario alternatif est fondé sur une convergence progressive de la région, d'ici à 2025, vers la décomposition observée en France métropolitaine en 2011. Dans un premier temps, les écarts de répartition par sexe, âge entre la région et la France métropolitaine en 2011 sont calculés. Pour chaque zone d'emploi, on ajuste alors la répartition à horizon 2025 par une simple translation définie sur la base de ces écarts. Cet ajustement permet d'assurer une convergence de la région tout en maintenant les spécificités des zones d'emploi. Le processus de convergence entre 2014 et 2025 repose ensuite sur une simple interpolation linéaire.

Les hypothèses sur les filières : le scénario tendanciel est fondé sur une hypothèse de constance de la répartition par filière observée en 2014. Le scénario alternatif est fondé sur une hypothèse de convergence de la décomposition entre la filière générale - technologique et la filière professionnelle du Nord-Pas-de-Calais sur les standards nationaux (70 % en filière générale - technologique et 30 % en filière professionnelle). Comme dans le cadre des hypothèses sur les taux de scolarisation, la structure par filière de chaque zone d'emploi est ajustée en conséquence tout en gardant les spécificités de chacune d'elles. Cette structure est toutefois ajustée à la marge pour certaines zones d'emploi (par exemple, la hausse sur les zones d'emploi de Lille et de St-Omer est plus faible, celles-ci ayant déjà une part très élevée dans l'enseignement général et technologique).

Sources & Méthodes :

Les **bases élèves** ont été constituées à partir de la base élèves du Rectorat de Lille, de la base élèves de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais et de la base des apprentis du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.

Les **projections de lycéens** reposent sur la combinaison de projections de population, de taux de scolarisation et de flux entre zone de résidence et zone d'étude. Le principe des projections de lycéens consiste à appliquer ces flux de scolarisation par sexe, âge et zone d'emploi aux projections de population résidente scolarisée définies pour les mêmes croisements. Les taux de scolarisation par sexe, âge et zone d'emploi sont issus du recensement de la population. Les flux de scolarisation sont déterminés à l'aide des bases élèves fournies par le Rectorat, la Draaf et le Conseil régional.

Partenaires :

Cette étude a été réalisée en partenariat avec le Pôle Observer du Centre Régional de Ressources Pédagogiques (C2RP). Ont assuré le suivi partenarial : pour le Conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, Camille Kupisz (DFI), Valérie Hiot et Rémi Maillard (DICF), Stéphane Humbert (D2DPE), Stéphanie Ottebaert et Laurent Bultot (MAPRF) ; pour le Rectorat de l'Académie de Lille, Bastien Nonque et Laetitia Baudrin ; pour le C2RP, Ophélie Costenoble et Claude Redmann.

Insee Nord-Pas-de-Calais
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2416-6790
ISSN (en ligne) 2417-003
© Insee 2015

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel
© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « Projections du nombre de lycéens dans le Nord-Pas-de-Calais et ses 15 zones d'emploi - Période 2009 - 2020 », *Rapport d'étude*, Insee Nord-pas-de-Calais, novembre 2009.
- « Les lycéens en Picardie : État des lieux et perspectives d'ici 2040 », *Insee Dossier Picardie* n°2, octobre 2014.

